

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022

<b>Numéro</b>	17
<b>Objet</b>	DESIGNATION DE REPRESENTANTS
<b>Rapporteur</b>	Jacky RAGUIN

Date de convocation et d'affichage : 18 mars 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h20.

### Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 96
- Votants<sup>1</sup> : 119

**Présents :** ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BEURY Loëtitia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOUDADI Rachida, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DA ROCHA Katia, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAU Pascal, DRIAT Boris, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUDRY Christian suppléant de HANDEL William, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, HUP Carole, JOLLIOT Marie-France, KIEHN Patricia, KUZMA Romain suppléant de CHATEL Laurent, LANDREAT Pascal, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, PORTIER-GUENIN Françoise, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, RAYMOND Arnaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Vincent, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, THIENOT Régis, TRESSOU Marie-Hélène, VAN DE ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

**Excusés et ont donné pouvoir :** BECARD Francis à BAROIN François, BETTINGER Sylviane à CHAMPAGNE Bernard, BOISSEAU Dominique à BRET Marc, CASTEX Jean-Marie à HUP Carole, COCHET Jean-Michel à CHAMPAGNE Anicet, DAHDOUH Fadî à LEMELLE Flavienne, DENIS Valéry à GARIGLIO Elisabeth, DRAGON Jean-Luc à GOJJARD Pascal, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GUILLAUMET Virginie à LEMELLE Flavienne, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, JOUAULT Gervaise à VIART Jean-Michel, LANOUX Claudie à QUINTART Sylvie, LEMELAND Carole à SEBEYRAN Marc, LEROY Marie-Thérèse à FLEURET Dominique, NONCIAUX-GRADOS Véronique à QUINTART Sylvie, OUADAH Karima à HONORÉ Nicolas, PAUWELS Cécile à GIRARDIN Olivier, POTTIER Denis à Jean-François MEIRHAEGHE, THOMAS Christine à BRET Marc, VIARDOT Gaëlle à LEQUIEN Ombeline.

**Excusés :** BILLET André, DUCHÉNE Annie, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GROSJEAN Patrick, HOUARD Bruno, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, PETIT Christine, POIVEZ Kevin, RICHARD Sophie, ROUSSEAU Pauline, SAINTON Michel, SERRA Frédéric, SIMON Éric, SOMSOIS Hervé.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
119		119		

Il a également été procédé au remplacement de CARILLON Pascal, membre titulaire au sein du SDDEA pour la compétence assainissement collectif. C'est l'objet de l'amendement écrit.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le rapport amendé.

<sup>1</sup> Présents + pouvoirs – non-participation

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022**

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

**AMENDEMENT PROPOSÉ AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Exposé :**

L'EPTB Seine Grands Lacs a pour objet en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin de faciliter la prévention des inondations, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

La Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole dispose de deux représentants au sein du comité syndical.

A la demande de Jean-Pierre ABEL, il convient de procéder à son remplacement.

Par ailleurs, Troyes Champagne Métropole siège au sein du SDDEA en représentation substitution de ses communes pour diverses compétences.

Suite à la demande de la commune de Lusigny sur Barse, il convient de procéder au remplacement de CARILLON Pascal, membre titulaire au sein du SDDEA pour la compétence assainissement collectif.

Pour mémoire, l'article L2121-21 du CGCT n'impose pas de procéder au vote à bulletin secret si une seule candidature est déposée pour un poste.

**Décision :**

Après appel des candidatures, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER Philippe GUNDALL en tant que représentant de Troyes Champagne Métropole au sein du comité syndical de l'EPTB.**
- **DE DESIGNER GNAEGI Eric en tant que représentant titulaire au sein du SDDEA pour la compétence assainissement collectif.**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022**

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

**Exposé :**

L'EPTB Seine Grands Lacs a pour objet en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin de faciliter la prévention des inondations, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

La Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole dispose de deux représentants au sein du comité syndical.

A la demande de Jean-Pierre ABEL, il convient de procéder à son remplacement.

Par ailleurs, Troyes Champagne Métropole siège au sein du SDDEA en représentation substitution de ses communes pour diverses compétences.

Suite à la demande de la commune de Lusigny sur Barse, il convient de procéder au remplacement de CARILLON Pascal, membre titulaire au sein du SDDEA pour la compétence assainissement collectif.

Pour mémoire, l'article L2121-21 du CGCT n'impose pas de procéder au vote à bulletin secret si une seule candidature est déposée pour un poste.

**Décision :**

Après appel des candidatures, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER Philippe GUNDALL en tant que représentant de Troyes Champagne Métropole au sein du comité syndical de l'EPTB.**
- **DE DESIGNER GNAEGI Eric en tant que représentant titulaire au sein du SDDEA pour la compétence assainissement collectif.**